

DÉPARTEMENT DES YVELINES  
ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES  
CANTON DE VERSAILLES -2

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 27 MARS 2018

L'an deux mil dix-huit, le 27 mars à dix-huit heures, le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, dûment convoqué, s'est réuni, à l'Espace Edouard Tarron, sous la présidence de Mme Magali Lamir, Vice-Présidente du CCAS.

**Présents :**

Pour les administrateurs élus : Mme Catherine Despierre (départ 19h45), Mme Chantal Lacauste, Mme Michèle Menez, M. Jean-Charles Orsini.

Pour les administrateurs nommés : Mme Michèle Cambron, M. Jean-Marc Chauveau, Mme Martine Desrues, Mme Marie-Anne Hameury.

**Ont donné procuration :**

M. Pascal Thévenot à Mme Magali Lamir  
Mme Claude Hamel à Mme Michèle Menez  
M. Lucien Legay à M. Jean-Charles Orsini  
Mme Odile Novel à Mme Chantal Lacauste.

---

**Délibération n°2018-06**

**OBJET : Approbation du compte administratif 2017**

**Le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale,**

**VU** l'article L123-8 du code de l'action sociale et des familles, par lequel les règles qui régissent la comptabilité des communes sont applicables aux centres communaux d'action sociale,

**VU** l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) relatif à la publicité des budgets et des comptes, par lequel une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux,

Pour toute correspondance :

M. le Maire | Mairie | 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 58 50 40

Courriel : [relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr](mailto:relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr)

**CONSIDÉRANT** que le Conseil d'administration constate pour la comptabilité du CCAS les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

**CONSIDÉRANT** que le pouvoir du Président est inopérant lors du vote du compte administratif,

**CONSIDÉRANT** que M. Pascal Thévenot, Ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2017, les finances du CCAS en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées,

**ENTENDU** l'exposé de Mme Magali Lamir, Vice-Présidente du CCAS,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,**

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,

**PROCÉDANT** au règlement définitif du budget de l'année 2017,

**ARRÊTE** les résultats définitifs du budget du Centre communal d'action sociale tels que résumés ci-dessous :

<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2017 CCAS VELIZY (en euros)</b>						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES	RECETTES OU EXCEDENT
Excédent 2016 reporté		25 510,23 €		22 040,38 €		47 550,61 €
Opérations exercice 2017	8 665,20 €	8 597,13 €	865 689,55 €	857 122,08 €	874 354,75 €	865 719,21 €
<b>TOTAUX</b>	<b>8 665,20 €</b>	<b>34 107,36 €</b>	<b>865 689,55 €</b>	<b>879 162,46 €</b>	<b>874 354,75 €</b>	<b>913 269,82 €</b>
<b>Résultats de clôture</b>		<b>25 442,16 €</b>		<b>13 472,91 €</b>		<b>38 915,07 €</b>
Restes à réaliser		0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAUX</b>	0,00 €	25 442,16 €		13 472,91 €	0,00 €	38 915,07 €
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>25 442,16 €</b>		<b>13 472,91 €</b>		<b>38 915,07 €</b>



**VOTE** par chapitre les résultats définitifs du budget du Centre communal d'action sociale tels que résumés ci-dessous :

**Vote de la section de fonctionnement : dépenses**

Chapitres	Objet	Montants
011	Charges à caractère général	296 049,62 €
012	Frais de personnel et charges assimilées	371 602,65 €
65	Autres charges de gestion courante	189 532,15 €
042	Opérations de transfert entre sections	8 505,13 €
TOTAL	En dépenses de fonctionnement	865 689,55 €

**Vote de la section de fonctionnement : recettes**

Chapitres	Objet	Montants
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	136 888,58 €
74	Dotations et participation	718 000,00 €
77	Produits exceptionnels	2 233,50 €
TOTAL	En recette de fonctionnement	857 122,08 €

**Vote de la section d'investissement : dépenses**

Chapitres	Objet	Montants
20	Immobilisations corporelles	8 665,20 €
TOTAL	En dépenses d'investissement	8 665,20 €

**Vote de la section d'investissement : recettes**

Chapitres	Objet	Montants
10	Dotations, fonds divers et réserves	92,00 €
28	Amortissement et immobilisations	8 505,13 €
TOTAL	En recette d'investissement	8 597,13 €

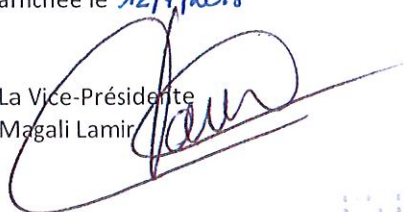
**ADOpte** à l'unanimité le compte administratif 2017,

**DÉCLARE** toutes les opérations de l'exercice 2017, définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré à Vélizy-Villacoublay, le 27 mars 2018.

Certifiée exécutoire la présente  
délibération transmise au Préfet  
du Département des Yvelines le 12/4/2018  
affichée le 12/4/2018

La Vice-Présidente  
Magali Lamir




Pour extrait conforme,

Pour le Président  
Par délégué  
La Vice-Présidente  
Magali Lamir

